



SECRETARIAT GENERAL LBIF

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

5 octobre 2025

LIEU ET DATE

Assemblée générale de la LBIF en présentiel du 05 octobre 2025

Salle Jules Verne

14, allée du parc de la mairie

93190 Livry-Gargan

Horaires : 11h30 - 13h10

PRÉSENCES

Membres du comité directeur présents	Membres du comité directeur excusés
Christophe TRICONNET	Jean-Christophe PAPIN
Jean-Christophe ROUBY	Jérôme LEFEVRE
Leslie ROUSSEL	Cyrille DERUEL
Brigitte RICHAUD	Jean-Marc HUI BON HOA
Arnaud GONTHIER	Alberto TIRITILLI
Alexandra LELESCU	
Alain PERRIER	
Stéphane CHAUVEL	
Pascal BAYON	
Gérard LALAOUA	
Liste nominative des clubs présents (36 clubs)	Liste des clubs absents (9 clubs)
Seine-et-Marne (77) :	Paris (75) :
Union Sportive Avonnaise	Billard Club Parisien
Billard Club Briard	Billard Club 8&9
Billard Club de Champagne	Seine-et-Marne (77) :
Billard Club Fertois	MJC Provins
Académie de Billard d'Ozoir-la-Ferrière	AS Thierrypontaine de Billard



SECRETARIAT GÉNÉRAL LBIF

Billard Académie de Coulommiers	Yvelines (78) :
Billard Club de Nandy	Buchelay
Yvelines (78) :	Gargenville
Billard Club Vicinois	Beynes
US Conflans-Sainte-Honorine	Vernouillet
Académie Royale de Billard de Versailles	Phoenix Billard
Billard Club de Vélizy	
Bulldog Compétition IDF	
Essonne (91) :	
CMO Morangis	
Association Sportive de Corbeil-Essonnes	
Entente Sportive de Massy	
SCD Billard Club de Draveil	
AMB d'Arpajon	
Billard Club Strépiniaçois	
Carambole Vigneusienne	
Hauts-de-Seine (92) :	
Billard Club de Bois-Colombes	
Académie de Billard de Courbevoie - La Défense	
Billard Club de la Garenne Clamart	
Billard Passion Antony	
SCM Châtillon	
Billard Club Clichois	
Seine-Saint-Denis (93) :	
Billard Club de Livry-Gargan	
USM Gagny	
Val-de-Marne (94) :	
Académie de Billard de Saint-Maur	
Académie de Billard de Maisons-Alfort	
Billard Club du Kremlin-Bicêtre	
Blue Bida House Club	
Val-d'Oise (95) :	
Académie de Billard d'Argenteuil	
Académie de Billard de Garges	
Académie de Billard de Marines	
Billard Club de Franconville	
Player's 95	
Total : 36 clubs présents	Total : 9 clubs absents



SECRETARIAT GÉNÉRAL LBIF

Représentation des clubs

Clubs présents : 36 clubs sur 45 clubs affiliés (80%)

Clubs absents : 9 clubs

Nombre de voix : 245 voix sur 298 voix potentielles (82,2%)

(Le nombre de voix par club dépend du nombre de délégués)

Quorum statutaire : Atteint

Les statuts exigent la présence de 50% des clubs et 50% des voix

- Clubs : 80% ✓ (seuil : 50%)
- Voix : 82,2% ✓ (seuil : 50%)

OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'Assemblée Générale débute à 11h30 sous la présidence de Christophe TRICONNET.

Le Président de la Fédération Française de Billard honore l'assemblée de sa présence et prononce une allocution inaugurale. Il se tiendra à disposition des participants durant le déjeuner.

L'assemblée observe une minute de silence en hommage aux adhérents décédés au cours de l'année écoulée, en particulier Sandra HERBOMEZ, regrettée membre du comité directeur, ainsi que tous les joueurs disparus.

ORDRE DU JOUR

1. APPROBATION DU RAPPORT DE LA DERNIÈRE AG (2024-2025)

Le rapport de l'assemblée générale 2024-2025, préalablement diffusé à l'ensemble des membres, est présenté.

Aucune question n'est formulée par l'assemblée.



SECRETARIAT GÉNÉRAL LBIF

Vote à main levée :

- Pour : 36 clubs
- Contre : 0
- **Résultat : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

2. RAPPORT MORAL

Le rapport moral, préalablement diffusé, est présenté et commenté.

Axes stratégiques prioritaires

L'ensemble du comité réaffirme sa volonté de développement du billard en Île-de-France selon les orientations suivantes :

- **Collaboration renforcée** avec les clubs et les Comités Départementaux de Billard (CDB)
- **Ambition accrue** dans le déploiement des actions
- **Encouragement à l'ouverture** et à la convivialité entre structures
- **Innovation** : test de nouvelles approches et suivi des directives fédérales
- **Multi-disciplines** : 76 licenciés multi-disciplines sont déjà recensés, les clubs sont encouragés à poursuivre dans cette voie
- **Publics prioritaires** : actions spécifiques en direction des féminines et des jeunes
- **Communication** : amélioration de la visibilité auprès du grand public

Questions et réponses

Question : Les 5 quilles sont-elles également concernées par ces orientations ?

Réponse : Oui, elles sont intégrées au carambole et donc pleinement concernées.

Question : Concernant les activités parascolaires à Versailles (36 élèves), des difficultés sont rencontrées avec la municipalité sur les informations nécessaires et les questions de confidentialité.

Réponse : La LBIF se tient à disposition pour accompagner le club dans la résolution de ce dossier.

Vote à main levée :

- Pour : 36 clubs
- Contre : 0
- **Résultat : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**



SECRETARIAT GENERAL LBIF

3. ÉLECTION DE MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR

Deux candidatures sont présentées à l'assemblée, après cooptation préalable par le comité directeur :

- **Alexandra LELESCU** - responsable du blackball
- **Leslie ROUSSEL** - trésorière

Un bureau de vote est constitué avec quatre représentants des CDB pour procéder au dépouillement des bulletins secrets.

Résultats des votes :

- Alexandra LELESCU : **ÉLUE À L'UNANIMITÉ**
- Leslie ROUSSEL : 5 voix contre sur 298 soit 98.3% pour - **ÉLUE À LA MAJORITÉ**

4. ÉLECTION DU PRÉSIDENT

Le comité directeur se réunit en séance restreinte dans une salle annexe afin de désigner le candidat au poste de président pour la mandature 2025-2028.

À l'issue de cette réunion, le comité revient en séance plénière.

Le bureau de vote procède au scrutin secret. Chaque club dispose d'un bulletin et est appelé individuellement à déposer son vote dans l'urne.

Résultat du vote :

- Contre : 10 voix contre sur 298 voix soit 96.6% pour
- **Christophe TRICONNET est ÉLU PRÉSIDENT À LA MAJORITÉ**

5. BUDGET PRÉVISIONNEL 2025-2026

Le budget prévisionnel 2025-2026, préalablement diffusé, est présenté à l'assemblée.

Points saillants

Les priorités budgétaires pour la saison à venir sont les suivantes :



SECRETARIAT GENERAL LBIF

- **Formation** : 25% du budget
- **Développement** : 20% du budget
- **Subventions** : les demandes de subventions sont encouragées et seront bienvenues

Aucune question n'est formulée par l'assemblée.

Vote à main levée :

- Pour : 36 clubs
- Contre : 0
- **Résultat : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Note pratique de la trésorière

Les clubs sont priés d'indiquer systématiquement lors de leurs virements :

- Le numéro ou le nom du club
- L'objet du paiement

6. PRÉSENTATION DES DISPOSITIONS FINANCIÈRES

Les dispositions financières pour la saison 2025-2026, préalablement diffusées, sont détaillées.

6.1. Mesures principales

- **Primes nationales et internationales** : plafonnement institué
- **Formation** : les clubs proposent le programme, la ligue prend en charge 50% des coûts

6.2. Nouvelle formule de soutien à la formation

6.2.1. Dépôt d'un dossier de demande

La demande peut être déposée par un club ou des licenciés regroupés.

Le dossier devra préciser :

- Programme détaillé de formation
- Nombre de licenciés concernés
- Niveau des licenciés
- Statut du club (labellisé club école ou non)
- Nombre de CFA et DFI



SECRETARIAT GENERAL LBIF

- Choix éventuel du formateur
- Nombre de sessions prévues
- Montant de la formation, dont le montant pris en charge par le club et l'aide obtenue du CDB

6.2.2. Soutien financier de la Ligue

- Prise en charge à hauteur de 50% du coût global
- Plafond annuel global voté chaque saison par le Comité Directeur

6.2.3. Calendrier

- **Dépôt des dossiers** : au plus tard le 30 juin de chaque saison
- **Sélection** : la Ligue retiendra les projets jugés les plus pertinents
- **Attribution des financements** : annoncée lors de l'Assemblée Générale suivante

Questions et réponses

Q : Quel est le coût des formations ?

R : Le coût est libre. La ligue rembourse dans la limite du plafond défini.

Q : Comment procéder si le coût est élevé, notamment pour le snooker ?

R : Il n'est pas possible d'augmenter la prise en charge au-delà du plafond. Les clubs doivent se rapprocher des CDB et solliciter des subventions.

Q : La ligue se désengage-t-elle des formations ?

R : Non. Un cadre financier est posé, mais la ligue maintient son orientation avec des critères sportifs. Le modèle de l'an dernier (12 000 € de dépenses pour 14 cours) n'était pas viable.

Précision du coordonnateur ETR Stéphane Richard : Les évolutions restent possibles en fonction des retours d'expérience.

Q : Comment répartir les inscriptions entre clubs ?

R : Au prorata des participants de chaque club.

Q : Un président s'inquiète du reste à charge pour les clubs.

R : L'obtention de subventions est recommandée. Les éléments sont désormais connus à l'avance. Une variable d'ajustement reste la participation demandée aux joueurs.

Q : Que signifie la phrase « se fera dans la continuité de l'an passé » ?

R : Pour cette saison de transition, la date limite de dépôt des dossiers est fixée au 16 novembre, avec une réunion de validation fin novembre. Sachant que la ligue laisse peut de temps pour



SECRETARIAT GENERAL LBIF

déposer les dossiers, nous appliquerons la méthode de la saison passée si le budget formation n'est pas soldé.

Q : Comment les clubs connaîtront-ils la liste des formateurs ?

R : Le coordonnateur établira et diffusera cette liste (elle existe au niveau fédéral).

7. PRÉSENTATION DES PROJETS D'ACTIVITÉS

7.1. Licence Flash

Objectif principal

Offrir une porte d'entrée simple, souple et attractive vers le billard en Île-de-France pour des publics qui ne franchiraient pas spontanément la porte d'un club affilié. Cette licence permettra de découvrir la discipline dans des environnements habituels : salles commerciales, bowlings, golfs, structures de loisirs.

Stratégie

Créer un parcours progressif vers la pratique licenciée classique en club, avec l'ambition d'augmenter à moyen terme le nombre de licenciés traditionnels.

Avantages attendus

- Augmentation rapide du nombre de licenciés grâce à un accès facilité
- Visibilité accrue de la fédération et de la ligue dans des lieux à forte fréquentation
- Passerelle progressive : transformation d'une partie des licenciés flash en licenciés traditionnels
- Renforcement de l'attractivité de la LBIF dans un territoire au fort potentiel

7.2. Label « Club 100% licenciés »

Objectif

Valoriser les clubs affiliés à la FFB via la LBIF qui s'engagent à ce que l'ensemble de leurs pratiquants réguliers soient titulaires d'une licence fédérale.

Avantages pour les clubs labellisés

Les clubs bénéficieront en priorité ou avec des conditions avantageuses de :



SECRETARIAT GENERAL LBIF

- Accès privilégié à des formations ou stages techniques
- Valorisation spécifique dans les dossiers de partenariat ou de subvention
- Remise de matériel promotionnel ou sportif (selon disponibilités)

7.3. Développement des partenariats

Cibles identifiées

Golf, salles commerciales, bowlings, comités d'entreprise, universités, etc.

Objectifs

- Se faire connaître auprès de nouveaux publics
- Identifier et développer des partenariats avec des sponsors potentiels

7.4. Plan de développement du billard au féminin

Actions concrètes

- Journées portes ouvertes 100% féminines
- Programme « Ambassadrices du Billard »
- Création d'un circuit régional féminin

Communication et valorisation

- Campagne média : « Elles jouent, elles gagnent »
- Objectif de parité au comité directeur

Mobilisation des acteurs

- Label « Club Égalité »
- Subventions incitatives
- Partenariats privés et publics
- Formation et sensibilisation à la mixité

7.5. Plan de développement de l'inclusion

Objectifs court terme (1 an)

- Sensibiliser et informer l'ensemble des clubs sur la pratique du billard adapté
- Identifier et accompagner 3 à 5 clubs pilotes pour lancer des actions concrètes



SECRETARIAT GENERAL LBIF

Objectifs moyen terme (2-3 ans)

- Créer un réseau régional de clubs référents « billard & handicap »
- Former un noyau d'encadrants certifiés en accueil et animation pour personnes en situation de handicap

Objectifs long terme (4-5 ans)

- Intégrer pleinement le billard adapté dans la stratégie de développement de la Ligue
- Augmenter significativement le nombre de licenciés en situation de handicap dans les clubs franciliens

8. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question diverse n'est formulée par l'assemblée.

9. REMISE DES RÉCOMPENSES ET DISTINCTIONS

L'assemblée procède à la remise des distinctions suivantes :

- **Médaille d'honneur** à Marie-Antoinette EVENOU pour son engagement pour le billard et en tant que Présidente du CDBSM
- **Diplômes de champions de ligue** remis aux clubs concernés
- **Diplômes de champions de France** remis aux clubs concernés



SECRETARIAT GENERAL LBIF

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

La séance est levée à 13h10.

Le Président et son comité invitent l'ensemble des participants au repas dans une salle adjacente.

Fait à Livry-Gargan, le 5 octobre 2025

Le Président de la LBIF,
Christophe TRICONNET

La Secrétaire générale de la LBIF,
Brigitte RICHAUD

DIFFUSION

Le présent procès-verbal est diffusé auprès de :

- L'ensemble du comité directeur
- Le secrétariat de la Fédération Française de Billard
- L'ensemble des comités départementaux de l'Île-de-France
- L'ensemble des clubs de la Ligue de billard de l'Île-de-France